

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur notre sites :
<https://tppa.fr>

Le bulletin d'inscription, avec votre règlement par chèque libellé à l'ordre de B4 EVENT, doit être adressé à :

B4 EVENT-Les Lauriers - Parc d'Activités l'Orée des Mas - Avenue du Golf - 34670 Baillargues

Les bulletins incomplets ne seront pas validés.
Contact : parcours@b4event.fr

Coordonnées

Civilité : Madame Monsieur
Titre : Docteur Professeur
Nom : Prénom :
Etablissement :
Adresse 1 :
Adresse 2 :
Service :
Code postal : Ville :
Pays :
Email personnel (recommandé) :
Email professionnel :
Tel : Mobile :
RPPS:

Informations générales

Gériatre Chercheur Médecin Coordonnateur
 Médecin Généraliste Cardiologue Psychiatre Neurologue
 DES de gériatrie Psychologue IDE Cadre de Santé
 Aide Soignant Ergothérapeute Infirmier(e) IPA
 Diététicien Assistant Social Psychomotricien
 Interne, chef de clinique Autre (merci de préciser) :

Mode d'exercice

Salarié d'un établissement Libéral Autre (merci de préciser) :

Lieu d'exercice

USLD SSR Court séjour Cabinet
 EHPAD Autre (merci de préciser) :

DROITS D'INSCRIPTION EN DIGITAL

SANS CONVENTION DE FORMATION

Inscription 2 jours

- » Full Virtual Congress
- » Accès aux sessions en live depuis votre ordinateur ou votre tablette
- » Accès à la vidéothèque après le congrès
- » Live chat en direct

90 € TTC

DROITS D'INSCRIPTION EN DIGITAL

AVEC CONVENTION DE FORMATION

Inscription 2 jours

- » Full Virtual Congress
- » Accès aux sessions en live depuis votre ordinateur ou votre tablette
- » Accès à la vidéothèque après le congrès
- » Live chat en direct

156 € TTC

Mode de règlement

Chèque à l'ordre B4 EVENT

Validation à réception du chèque

Convention de formation

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Nom :

Tel :

Email :

Virement bancaire

Validation à réception

IBAN : FR76 1005 7192 4100 0203 0930 228

Code BIC : CMCIFRPP

B4EVENT est reconnu organisme de formation et enregistré sous le numéro 93 83 07475 83.

B4EVENT est certifié QUALIOPI FR76612-1.

Annulation : Seule une annulation signifiée par écrit (lettre ou fax) avant le 13 mai 2024 entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 30 € pour frais de dossier.

Après le 13 mai 2024, aucun remboursement ne sera effectué.

Date et signature

J'ai lu en ligne, sur le site du congrès, les conditions générales de vente et les accepte